

KO 15 TUE LES INSECTES VOLANTS

COMMERCIAL

Vaporisateur automatique sous pression pour éliminer les mouches, moucherons et moustiques
Utiliser dans les endroits indiqués sur la canette

GARANTIE

Pyréthrine.....1,80 %
Butoxide de pipéronyle 10,00 %

Formule à concentration élevée Contient un insecticide provenant du chrysanthème

NO D'ENREGISTREMENT 17629

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Contenu net 170 -185 g

Acuity Holdings, Inc.
11627 - 178 Street
Edmonton AB T5S 1N6
905-669-9876

AVERTISSEMENT



INFLAMMABLE



EXPLOSIF

Ce produit ne doit être utilisé que dans le distributeur d'insecticide automatique (type de canette à ressort) qui dégage 55 mg de vaporisateur toutes les 15 minutes. L'utilisation continue de l'insecticide réduit le nombre d'insectes volants (mouches, moucheron et moustiques) en moins de quelques heures. Une canette est efficace pour une période d'environ 30 jours pour une pièce d'environ 170 mètres cubes.

UTILISER DANS LES ENDROITS SUIVANTS : Restaurants, industries d'alimentation, hôpitaux, loges, lieux de séjour, laiteries, écuries, étables, poulaillers et tout autre endroit où sont servis des aliments durant les heures de travail. Utiliser aussi dans les boucheries seulement après les heures de travail. L'espace doit être d'au moins 170 mètres cubes et bien aéré. **MODE D'EMPLOI :** Le distributeur d'insecticide automatique doit être installé à 2-3 mètres du plancher dans un endroit où l'aération distribuera le vaporisateur partout dans la pièce. Ne pas installer directement au-dessus de la nourriture ou des surfaces où l'on prépare des aliments. Pour installer la canette, enlever le capuchon protecteur et fixer dans le distributeur.

ATTENTION : Dans les boucheries, utiliser seulement après les heures de travail. Toute viande, produits d'emballage ou autres ingrédients doivent être sortis de la pièce. Toute surface de travail traitée avec ce produit et qui peut entrer en contact avec des produits alimentaires de viande doit être soigneusement lavée et rincée à l'eau potable avant l'utilisation.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser à la chaleur. Ne pas remiser le contenant à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou incinérer le contenant. Ne pas contaminer les aliments pour humains ou pour animaux, ou l'eau. Éviter tout contact du produit avec la peau, et éviter de respirer la vapeur. Se laver les mains après l'usage. Ce produit est toxique pour les poissons et les oiseaux. Ne pas fixer le distributeur au-dessus des surfaces polies, vernies ou plastifiées. Exemples : les automobiles ou les meubles. Ne pas vaporiser le lait et les accessoires de traite. Ne pas utiliser dans les garderies ou les chambres où l'on soigne des jeunes enfants, des malades ou des personnes âgées.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si avalé accidentellement, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode

d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.